

VILLE DE HOMBOURG-HAUT

Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL (à compter du point 1) – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme TRENZ – M. ZINS – M. ZERKOUNE – Mme BRAUSCH .

Absents excusés : Mme STOLL (pour le point 0) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à Mme BOJOLY) – Mme FARAONE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. LAACHIR (qui a donné procuration de vote à M. CHAMS-DINE) – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. WILHELM – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 8 : Adhésion au Souvenir Français et subvention au titre de l'année 2023

Monsieur SCHMIDT, rapporteur :

Par lettre du 27 février 2023, la Présidente de la section locale du Souvenir Français de Freyming-Merlebach a sollicité la Ville pour une adhésion à l'association ainsi qu'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023.

Le Souvenir Français est une association d'utilité publique qui a pour vocation de conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, d'entretenir et rénover les monuments élevés à leur mémoire, de transmettre le flambeau du souvenir aux jeunes générations à travers des actions pédagogiques dans les écoles et sur les lieux de mémoire lors des cérémonies patriotiques.

Aussi, il est proposé d'adhérer à l'association du Souvenir Français, Section Locale de Freyming-Merlebach, pour un montant « bienfaiteur » fixé à 20 euros, et d'attribuer, au titre de l'année 2023, une subvention de fonctionnement de 200 € pour leurs missions.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'adhésion à la section locale du Souvenir Français de Freyming-Merlebach pour un montant de 20 € ainsi que le versement d'une subvention d'un montant de 200 € au titre de l'année 2023.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 avril 2023

Le Maire,
Laurent MULLER